

Bicyc'lettre

journal de l'association nantaise "Place au vélo" > oct 2008 > n°71



Cyclistes et double sens

D'ici 2010, toutes les rues des zones 30 devront, sauf exception motivée, accepter les cyclistes à double-sens. Espérons que Nantes Métropole n'attendra pas la dernière minute pour appliquer cette règle aux zones existantes, et la généralisera à tous les sens uniques même hors zone 30, l'argument «on n'a pas l'habitude d'avoir des vélos dans les deux sens» ne tenant plus. Pour ceux qui n'en avaient pas pris l'habitude, ce décret doit aussi permettre de faire prendre conscience aux politiques et services techniques que le vélo doit être pris en compte partout, que cela soit dans les aménagements de grande envergure ou pour une simple réfection de voirie. L'idée des «Rues belles», axes vélos prioritaires proposée il y a quelques années par Place Au Vélo, serait aujourd'hui plus facilement mise en place avec la nouvelle notion de la «zone de rencontre», limitée à 20 km/h et où le piéton est roi. Aujourd'hui, Nantes Métropole met en oeuvre deux axes sécurisés Nord-Sud et Est-Ouest (Loire à Vélo), il ne manquera bientôt plus que le fléchage pour que ceux-ci soient opérationnels. Ajoutons-y une priorité des vélos sur ces grands axes et notre proposition deviendrait réalité ! Il n'y a plus qu'à mettre encore plus de vélos dans les rues, profitez de la rentrée pour vous organiser en prenant en compte le vélo pour vos déplacements quotidiens.

Pierre Descamps

- 2 → Revue de presse
- 3 → Fête du vélo 2009
→ Double-sens cyclable
- 4 → Place au Vélo
et les aménagements
cyclables
- 6
- 7 → Actions PAV
- 8 → Les plassovélistes
écrivent
- Sorties PAV
- Agenda

Rencontre des adhérents Place au Vélo

Mercredi 15 octobre
Maison des syndicats
Bd de la Prairie aux Ducs

Sujets abordés et discutés :

- Les nouvelles
dispositions du
code de la route
- La fête du vélo 2009 :
pourquoi, comment ?
- Actions Place au Vélo



Toulouse Ouverture du « Vélo Sentimental » à la Maison du Vélo.

La Maison du Vélo, située face à la gare s'étoffe. Après l'ouverture de l'Atelier Vélo en janvier dont le succès ne se dément pas avec la demande par deux collègues d'une approche pédagogique de l'entretien technique du vélo, ce sont Movimento et les associations Vélo, AF3V, Vélos couchés, MondoVélo, Bus Cyclistes, qui débutent leurs permanences et la Vélocithèque qui remplit ses rayons (sic). Au mois de mai, le restaurant « Vélo Sentimental » a ouvert et rencontre un succès certain. Bref tout est prêt pour la grande inauguration du mois de juin.

Journal du cycliste urbain n° 99, été 2008

Chambéry Un dossier sur le casque

Devant la lettre d'un de ses adhérents en faveur du casque, Roue Libre a fait un dossier très complet, 8 pages, et bien argumenté, à partir de celui

de la FUBicy. Il explique que d'une part le casque n'est pas particulièrement efficace à vélo et que d'autre part il induit pas mal d'effets pervers. A noter que Roue Libre embauche un brevet d'état vélo pour développer la pratique en milieu scolaire même si ce brevet, basé sur le cyclisme sportif, n'est pas adapté au vélo au quotidien, il rassure les autorités académiques.

La Bicyc'lette n° 44, juin 2008

Montreuil Bilan annuel de la Vélo-École

Au terme de six ans d'existence et de deux années de croissance continue, les animatrices et animateurs de la VE ont procédé au bilan 2007-2008. Treize monitrices et moniteurs ont encadré 250 élèves, avec une moyenne de fréquentation de 33 élèves par matinée. Tous ces élèves ont appris ou sont en cours d'apprentissage du vélo. La VE a par ailleurs organisé 38 sorties de perfectionnement de deux heures hors et dans la circulation. Les inscriptions pour la rentrée sont déjà com-

plètes jusqu'à la mi-octobre. Les demandes proviennent de Montreuil, de Paris et de toute la région parisienne. Ce succès repose sur l'esprit non commercial de la VE, animée par des bénévoles, dont plusieurs anciennes élèves.

Bulletin juin-juillet 2008

Bordeaux La CUB passe à la vitesse supérieure.

On connaissait déjà la très grande détermination du maire de Bordeaux, Alain Juppé, pour développer le vélo dans sa ville, maintenant c'est le président de la communauté urbaine, Vincent Feltesse, qui se fixe un objectif ambitieux : 15% des déplacements à vélo en 2020. Les preuves de sa détermination sont nombreuses : Une convention de 21500 € avec l'association VéloCité, une présence d'une demi-journée à la fête du vélo et le même jour l'inauguration de onze doubles sens cyclables dans sa ville de Blanquefort. *Vélo-Cité n° 95, septembre 2008*

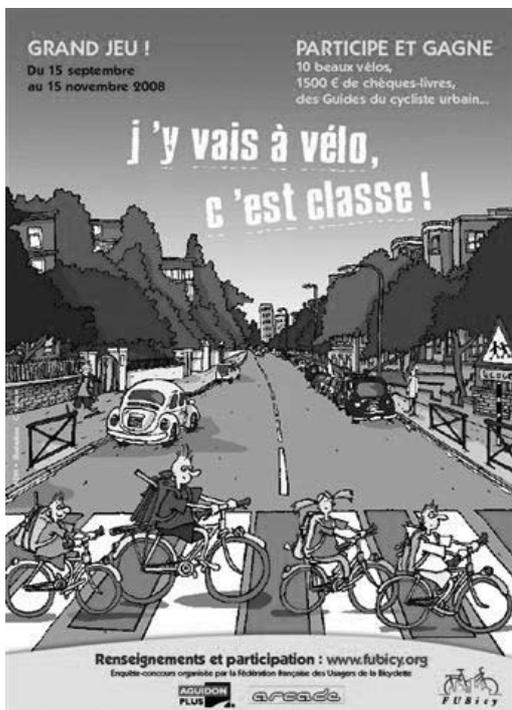
Strasbourg Le rallye du CADR 67, une première !

Le samedi 28 juin s'est déroulé le premier rallye du CADR 67. Par un beau temps ensoleillé, les 24 participants, venus seuls ou en équipe, se sont rendus entre 14h et 15h30 à l'accueil de l'association. Notons que parmi eux, il y avait 4 enfants et 4 nouveaux adhérents. Ils se sont vus attribuer un carnet de route leur permettant de suivre un circuit d'environ 12 km ponctué par la recherche d'une dizaine de balises et par un petit ravitaillement au milieu du parcours. A l'issue du circuit, par tirage au sort, 5 lots ont été attribués.

Cadr'Infos n°115, août 2008

Toutes les revues sont consultables au local

Bernard



« J'y vais à vélo, c'est classe » Grand jeu organisé par la FUBicy

Questionnaire concours gratuit proposé aux élèves de 6e, 5e et 4e du 15 septembre au 15 novembre. Le questionnaire peut concerner aussi les classes des deux années de CM1 et CM2. Pour plus de renseignements connectez-vous sur www.fubicy.org. Dix vélos urbains à gagner et d'autres lots pour les participants individuels, ainsi que des chèques livres pour un montant total de 1500 euros pour les classes participantes. Faites jouer les enfants autour de vous pour les sensibiliser à l'écocitoyenneté ! Ce jeu est organisé par la FUBicy en concertation avec ses partenaires Club des villes cyclables (CVC), Association des Départements Cyclables (ADC), Agence pour la Défense de l'Environnement et la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, Ministère de l'Éducation Nationale.

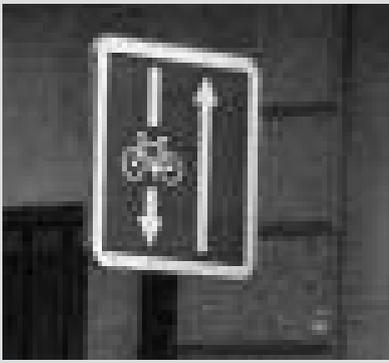
A retrouver sur www.fubicy.org

Accueil de Québécois

Ainsi il m'a été confié le redoutable transfert d'une famille québécoise composée de Marc, Marie, Alice et Laurent de l'aéroport Nantes Atlantique à la gare SNCF. Tout s'est bien passé, ils étaient fort sympathiques et Marc très intéressant à parler des 3000 km de la route verte qu'il manage! Redoutable car rien n'est prévu à Nantes Atlantique pour les cyclistes! pas le moindre appui-vélo et pas le moindre bande cyclable avec en plus des panneaux indicateurs qui orientent vers Nantes-centre en passant par le périphérique interdit ici aux vélos! Pourtant il y a toute la place nécessaire pour réaliser des bandes cyclables en direction de la rue de l'aéroport et ces aménagements serviraient aux nombreux cyclistes d'Airbus qui ont un magnifique parking couvert et fermé.

Bernard





Double-sens cyclable : première étape

Le Club des Villes Cyclables avait lancé en 2005 une initiative en faveur de la création du code de la rue pour lequel - le principe de prudence du plus fort à l'égard du plus faible, l'introduction de la zone de rencontre et la généralisation des double-sens cyclables représentaient les trois chantiers prioritaires. Une motion sur ce dernier point était adoptée à l'unanimité au Congrès de Lyon en octobre 2007. C'est dans le Journal Officiel du 1er août 2008 portant diverses dispositions de sécurité routière que paraît le décret qui stipule : dans les zones de rencontre et dans les zones 30 «toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police ». Pour les zones 30 existantes, ces dispositions devront être appliquées avant le 1er juillet 2010. Les municipalités ont donc un délai de 2 ans pour mettre à jour les arrêtés municipaux et la signalisation. Même si ces décisions ne constituent pas encore un code de la rue en bonne et due forme, elles marquent des avancées majeures attendues depuis longtemps. La prochaine rencontre des adhérents, le mercredi 15 octobre sera l'occasion de faire le point sur ces nouvelles dispositions dont celle qui rend obligatoire la chasuble pour le cycliste hors agglomération lorsque la visibilité est insuffisante (nuit, brouillard...).

Mode d'emploi des doubles-sens cyclables

Où se positionner sur la chaussée lorsqu'il n'y a qu'une bande cyclable :

- Dans le sens réservé aux vélos, on roule sur la bande cyclable (si elle est matérialisée).
- Dans le sens autorisé à tous les véhicules, on doit rouler avec les voitures, et non à contresens sur la bande réservée aux cyclistes venant d'en face.

En 2009, une fête du vélo à la puissance 3 !

La Fête du Vélo, on ne la présente plus : grande fête populaire, elle ferait, d'après ses laudateurs, partie des habitudes nantaises au même titre que les foires sur le cours St Pierre, les rendez-vous de l'Erdre ou le Carnaval. De fait on y retrouve chaque année la même ambiance joyeusement familiale, voire inter-familiale, on s'y retrouve autant qu'on s'y accompagne. C'est donc une manifestation bien visible. Ne pourrions nous pas profiter mieux encore de cette popularité pour exposer les aspects du vélo qui nous tiennent peut être plus à cœur que cet aspect « promenade à la campagne » ?

Déjà les années précédentes nous avons introduit des notions militantes (les panonceaux semés le long du parcours), le lien avec l'usage au quotidien (le concours de 2007) et l'impact sur la santé (cette année). Mais l'effet était certainement limité dans le temps puisque, la Fête du Vélo terminée, chacun reprend vite ses habitudes. Aussi le petit groupe de passovélites qui se réunit pour préparer la prochaine édition s'est livré à une séance de bouillonnement de cerveaux d'où est sortie la proposition d'une fête du Vélo de trois jours. Deux objectifs sont visés : élargir le public en ajoutant aux familles déjà séduites un public jeune préférant la fête nocturne et la grasse matinée dominicale et les salariés de l'agglomération déjà sensibilisés à la question des déplacements quotidiens et allonger le temps de vie de la Fête du Vélo.

Le projet sous sa forme actuelle peut être résumé comme suit :

- Vendredi 5 juin : fête du vélo-boulot. Grand concours de l'entreprise (école) qui a réussi à convaincre le plus grand nombre de salariés (élèves) à venir à vélo au travail ce matin là. Le midi grand pique-nique (deux ou trois lieux

dans l'agglomération) où les salariés des différentes entreprises se retrouvent, animation sur le sujet des PDE, présence de personnalités. L'idée est de sortir le débat sur les déplacements domicile-travail (école) du cadre étroit de l'entreprise en permettant aux salariés de constater qu'ailleurs c'est un peu comme chez eux. Maîtrise d'œuvre Nantes Métropole.

- Samedi 6 juin : Véloparade. Les rues de Nantes livrées de nuit à une horde colorée et lumineuse qui fait la fête à vélo. On inverse le fonctionnement du Carnaval : cette fois les participants accompagnent la musique et les chars, le blocage des rues se fait « à l'avancement ». Le succès des balades nocturnes mensuelles à vélo et des balades hebdomadaires à roller (le jeudi soir) incite à organiser cette fête avec les autres amateurs de roues urbaines : Nantes Roller, Vélocampus et l'UCNA sont nos partenaires déclarés. Et le projet nous emballa tous au plus haut point !

- Dimanche 7 juin : fête du vélo traditionnelle, en lien cette année avec Estuaire, en direction de la basse vallée de la Loire comme en 2007 (les bacs). On peut s'attendre avec un tel partenaire à quelques énormes surprises (on vous en dira plus dans quelques numéros) et à ce que le parcours soit utilisé tout l'été pour visiter les œuvres semées au long du fleuve.

Une toute dernière nouveauté : la Fête du Vélo 2009 se fera sans Raphaëlle, appelée à de hautes fonctions maternelles. Son remplaçant est en cours de recrutement (avis aux intéressés). Nous nous réunissons régulièrement pour faire avancer le projet, toutes les contributions sont appréciées, naturellement. Nous en parlerons lors de la rencontre des adhérents du 15 octobre.

Plus d'infos auprès de Raphaëlle, Karine, Franck ou Olivier

Permis à points

En réponse aux interrogations de certains passovélites voici les quelques lignes extraites des 18 pages de la circulaire relative au régime général du permis de conduire à points et au permis probatoire publiée le 11 mars 2004 par le Ministère de l'Intérieur (<http://www.interieur.gouv.fr/> rubrique « à votre service » onglet circulaires). « Il ne peut y avoir de retrait de points que sur les infractions commises avec un véhicule pour la conduite duquel un permis de conduire est exigé. C'est ainsi qu'une infraction au code de la route commise à bicyclette, avec une voiturette ou au volant d'un tracteur agricole sanctionnée à ce titre ne donne pas lieu à retrait de points ».

Infractions

Pour mémoire voici le tarif des contraventions forfaitaires normales en cas d'infraction à l'une des dispositions du code de la route :

- Absence d'éclairage : 11 €
- Absence d'avertisseur sonore : 11 €
- Rouler sur le trottoir : 135 €
- Non respect du stop : 135 €
- Non respect du feu rouge : 135 €
- Sens interdit : 135 €
- Transport de personne autrement que sur un siège fixé au vélo : 35 €

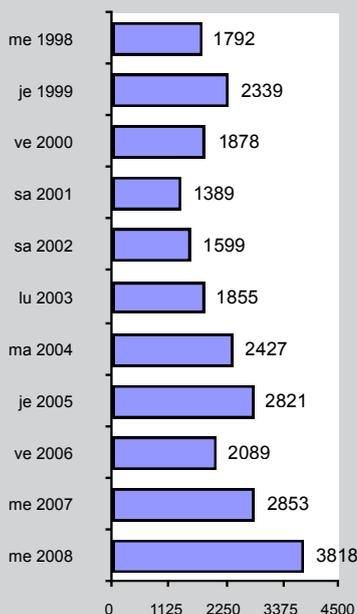
Inauguration

samedi 20 septembre
des bandes cyclables
rue Jean-Jaurès à Rezé

Les cyclistes bénéficient ainsi d'une liaison continue et sécurisée pour traverser Rezé et rejoindre les Sorinières au sud ou Nantes au nord. Ce nouvel aménagement complète le réseau existant : au nord, des bandes cyclables reliant la place Sémard à Nantes, au sud, l'itinéraire passant par les trois Moulins, une voie parallèle à l'ancienne RN 137 et la rue Félix Tableau.

Semaine de la mobilité

Comptage des vélos :
explosion des chiffres !



Depuis onze ans, Place compte les vélos en septembre sur deux jours séparés d'une semaine, en heure creuse et en heure chargée sur 5 sites. Le Cours des 50 Otages, le pont Audibert, le quai de la Fosse, le carrefour Michelet et le cours Kennedy devant le château. Cette année, aidés par un temps idéal, les chiffres explosent : 34 % de plus qu'en 2007. Est-ce l'effet Bicloo ? Les compteurs du centre-ville en ont compté 9%.

Place au Vélo et les aménagements

Dans les années 1990-2000, la ville de Nantes et le District, grâce à une volonté compétente et dynamique qui a su mobiliser, les élus avaient fait beaucoup pour deux fois deux voies et l'éclosion de nombreuses bandes cyclables sur le réseau. Les communes ont été également bien équipées de bandes. Les communes comme Saint-Herblain ont fait des aménagements parfois malheureux mais ayant le mérite d'exister. Les cyclistes de l'agglomération ignoraient souvent le vélo. 430 km étaient inscrits au schéma directeur des routes de 1993. 570 km de continuités deux-roues inscrits au schéma intercommunal de 1998. Cette belle période passée, les efforts en faveur du vélo se sont limités à l'absence de continuité, pas de réseau structurant, manque de continuités, peu de places de stationnement. Depuis la mise en place de la Communauté Urbaine, qui a la compétence centralisée, particulièrement avec la Mission des Mobilités de Nantes Métropole, le suivi des actions au regard du schéma directeur des continuités cyclables a vu le jour en 2002 décliné en un plan de tous les grands axes et un schéma d'équipement de desserte (voirie intercommunale). Les aménagements cyclables de l'agglomération nantaise a été réalisé et permet d'unifier les actions auparavant d'une commune à l'autre au gré des idées des techniciens. Certains aménagements intéressants avec la collaboration active des pôles de Nantes Métropole. Le maire était le responsable des circulations douces de l'agglomération (on attendait un nouveau responsable) ; Rezé avec le pôle Loire & Sèvre (voir ci-contre); Nantes sur le pôle Loire et Aubinière lorsque les élus de quartier appuient les actions. Le réseau cyclable



Rue de Strasbourg, samedi 13 septembre nous étions une quarantaine pour tracer avec une troisième couche de peinture la bande cyclable que nous réclamons depuis deux ans. Une fois encore les automobilistes ont respecté et respectent toujours ce marquage.

Fiches de signalisation

Historique

Depuis douze ans les adhérents de Place au Vélo rédigent des fiches de signalisation (formulaires disponibles sur le site) pour mentionner leurs difficultés dans leur pratique du vélo au quotidien dans la ville. Depuis 2004, Place au Vélo rencontre les techniciens des pôles tous les six mois pour le suivi de nos fiches de signalisation. Lors de ces réunions, nous nous rendons compte combien la problématique vélo est éloignée de la plupart des techniciens et de leurs responsables de pôle. A nous de les faire évoluer autant que nous le pouvons, mais c'est difficile.

- Nos demandes de poses d'appuis vélos sur la voie publique devraient se faire à la place de stationnements voiture, mais trop souvent ils se réduisent à la pose de quelques rares appuis vélos sur les trottoirs déjà passablement encombrés ; ou encore le plus souvent, on ne fait rien, en particulier dans le centre-ville de Nantes.

- Nos demandes de double sens cyclables sur des rues ne posant pas de problème de largeur restent en suspens. On prend prétexte du refus des riverains de la rue concernée pour ne rien faire ; ou d'une supposée dangerosité, rues Bonnefoy, Morand, Dufour, Raspail...

- Nos demandes de suppression du stationnement en épis débordant largement sur la bande cyclable. Le problème est renvoyé vers la Police, qui ne fait rien.

L'ensemble des fiches, 644 à ce jour, ainsi que

cyclables

politique poussée par un technicien
r le vélo par la suppression des rues à
au majeur. Les boulevards urbains ont
ou Rezé ont également suivi avec des
ont apprécié. Les autres communes de
a intercommunal des continuités deux-
nal de 1998 (210 réalisés au 1er janvier
entretien de l'existant. Peu de nouvelle
stationnements avec arceaux.
sée sur les aménagements de voirie, et
t meilleur du côté des aménageurs. Un
réseau structurant incluant l'aménage-
erne des quartiers). Un guide des amé-
formiser les équipements qui variaient
nes communes réalisent des aménage-
. On peut citer : Les Sorinières dont le
maintenant Bouaye dont le maire est le
r les pôles Nantes-Cens, Erdre-Fleuriaye
e de l'agglomération atteint aujourd'hui 375 km.

les réponses apportées par Nantes Métropole
sont consultables sur le site [Http://www.fu-bicy.org/nantes](http://www.fu-bicy.org/nantes)

Suivi des fiches de signalisation

Depuis plus de 6 mois, un groupe d'adhérents
de PAV sensibilisés à la question des aména-
gements cyclables, a effectué un travail de res-
tructurisation des fiches de signalisation et établi
un bilan de leur efficacité auprès des services
de Nantes-Métropole. Sur un total de 700 de-
mandes formulées par les usagers, analysées
et triées par PAV puis transmises à Nantes-
Métropole : 27 % ont été totalement satisfaites,
6 % partiellement et 42 % non satisfaites (2 %
n'ont pu être classées). Pour les demandes non
satisfaites : 21 % sont définitivement refusées,
11 % en attente, 9 % reportées à une date indé-
terminée. Le taux de satisfaction en fonction du
type de demandes s'établit ainsi :
Appuis-vélos : 44 % ; bandes cyclables : 30 % ;
mise à niveau des aménagements cyclables
(pour éviter ressauts ou bordures) : 20% et
double-sens cyclable : 16 %.
Ce niveau d'insatisfaction est très élevé, et sou-
ligné par de nombreux cyclistes de l'agglomé-
ration. Peut-on espérer qu'avec la mise en place
de la nouvelle direction générale des déplace-
ments et une mobilisation plus forte de tous les
adhérents nous parvenions à faire aboutir 70 %
voire 80 % de nos demandes d'amélioration du
réseau cyclable ?

Marc et Bernard



Ronds points et giratoires

Devinette

« Ils sont ronds, quoique parfois carrés, petits
ou bien grands, simples ou doubles, sobres
ou décorés. Ils sont les témoins, tantôt de
nos traditions comme à Pornic avec un bateau
de pêche, tantôt de notre avenir comme à La
Haye-Fouassière avec une soucoupe et ses
cosmonautes. Ils poussent au milieu de nos
rues comme les champignons dans les bois
en automne. Mais l'analogie s'arrête là. Alors
que les uns, pour peu que nous sachions les
choisir, sont délicieux, les autres constituent
bien souvent un obstacle que le cycliste urbain
doit apprendre à négocier et à franchir. Je veux
parler des giratoires et des ronds-points. Ces
aménagements représentent un réel danger
pour les vélos car ce sont des zones où ils ne
disposent plus d'espaces réservés et doivent
partager cet espace avec les autres usagers de
la route ».

Xavier

Mises au point

Un giratoire : priorité à l'anneau : tout véhicule
entrant doit céder le passage à ceux qui sont
dans le giratoire (très fréquent à Nantes).

un rond point : priorité au véhicule venant
à droite c'est à dire entrant. (exemple place
Graslin).

Les principaux risques pour les cyclistes sont
le refus de priorité de la part d'un véhicule
entrant et le cisaillement de sa trajectoire par
un véhicule sortant. Le principal danger pour
le cycliste reste le différentiel de vitesse entre
la voiture et le vélo. On ne peut qu'apprécier
les dispositifs qui freinent les voitures. Les
giratoires avec plus d'une voie en entrée seront
toujours dangereux pour les vélos car une file
peut en cacher une autre et la visibilité des
automobilistes est réduite. Actuellement dans
Nantes, les plus gros points noirs se trouvent
aux traversées des grands giratoires. La plupart
des franchissements du périphérique n'ont pas
d'évitement possible, par exemple les portes
de St Herblain, de Sautron de la Chapelle ou
aussi les sorties du pont Willy Brandt. Vive les
petits giratoires ! La meilleure manière d'abor-
der les petits giratoires est de se comporter

comme l'automobiliste et se placer au centre
de la voie d'accès et faire que l'automobile ne
puisse pas nous doubler dans le giratoire. A ce
moment, tout le monde est à la même vitesse
et avec la meilleure visibilité. Quant aux grands
giratoires, plus difficiles à franchir, rouler au
centre de la voie de droite s'il y a plusieurs files
et surveiller particulièrement les véhicules qui
vont sortir. Il importe de tendre le bras pour
signaler son changement de direction.

A suivre...

Pour résoudre les problèmes posés aux cy-
clistes par la sortie des giratoires, un « inven-
teur » rencontré à Rezé, a équipé son vélo d'un
système de clignotants actionnés depuis le
guidon. Il s'agit d'un prototype. Un scoop pour
les lecteurs de la Bicyc'lette. En attendant sa
mise sur le marché, il existe des rétroviseurs
pour vélo, utiles pour surveiller les véhicules
qui risquent de cisailer votre trajectoire.



En chiffres

Totalement satisfaites : 27,00%
Partiellement satisfaites : 6,00%
Non satisfaites : 42,00%

Demandes satisfaites

Appui-vélo : 44,00%
Bande cyclable : 30,00%
Niveau BC : 20,00%
Double-sens : 16,00%

Jours de Fête à Saint-Herblain

Nous avons proposé pour cette édition 2008, comme il y a deux ans, le gardiennage des vélos, ainsi qu'un contrôle technique gratuit et le marquage à 4 €. Un gros succès, beau temps aidant, puisque 500 bicyclettes ont stationné dans notre parc ! Sans compter les vélos garés un peu partout, près des autres entrées. 70 vélos ont été vérifiés et 15 marqués. Les bénévoles nombreux ont pu se relayer sur ces deux journées et profiter ainsi des spectacles proposés !

Contrôles techniques et marquages

Rezé (médiathèque) : 19 vélos marqués (dont 7 appartenant à des agents de la Ville de Rezé), plus 7 de la Ville de Rezé et environ 30 vélos contrôlés. Plusieurs bénévoles locaux ont assuré la réussite de cet après-midi.

Mauves-sur-Loire : 6 vélos marqués et 12 vérifiés pour une première dans cette commune où le public fut constitué essentiellement de garçons de 11-12 ans.

Vertou : 13 vélos marqués et environ 25 vérifiés. Comme l'an passé, le marquage était payé à moitié par la mairie (2 €) et le stand était bien situé, place St martin (Hôtel de Ville).

Rezé (Pont-Rousseau septembre) : 26 contrôles et 8 marquages.

CT et marquage prévus à l'automne aux Sorinières et à Orvault.



Tarif marquage

A compter du 01/10/2008, nous changeons le tarif du marquage, pour prendre notamment en compte les coûts de réparation de la machine. Nouveau tarif : 6€. La gratuité du premier marquage pour les adhérents est supprimée, mais nous leur réservons un tarif réduit à 3€ pour tous leurs marquages.

Place au Vélo et les PDE

Les plans de déplacement entreprise, kesako ?

Un Plan de Déplacement Entreprise (PDE), ou plan de mobilité, consiste à imaginer des solutions alternatives à la voiture individuelle pour se rendre sur le lieu de travail. Les PDE sont une des composantes des plans de déplacements urbains (PDU), la loi impose aux agglomérations de plus de 100 000 habitants d'encourager la mise en œuvre de PDE. Les entreprises volontaires signent une convention avec la collectivité. Avant fin 2008, les administrations publiques situées dans le ressort d'une agglomération de plus de 100 000 habitants auront l'obligation d'élaborer un plan de mobilité. Depuis 2004, Place au Vélo est partenaire de Nantes Métropole pour proposer des actions de sensibilisation à l'usage du vélo pour les déplacements domicile-travail, et pour les déplacements professionnels.

ANPE : Après le succès des cours de vélo organisés à l'automne dernier (25 salariés avaient pu en profiter), les deux séances du mois de mai ont permis de sensibiliser 12 autres personnes.

DRAF : Comme l'an passé, la Direction Régionale Agriculture et Forêts nous a fait appel pour organiser un cours de vélo qui a réuni en mai 6 personnes.

CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIRE-ATLANTIQUE : L'organisation d'un événement vélo pour les salariés du CG44 était une première. Le succès de deux journées organisées à l'Hôtel du département a été plus important que ne l'avait prévu la direction des Ressources humaines. Au total, 67 vélos ont été marqués et 59 vérifiés. Avec des coups de main bienvenus du personnel du CG pour remplir les passeports marquage. 13 personnes n'ont pas pu faire vérifier et marquer leur vélo, faute de temps et de moyens humains disponibles. Il a été proposé des « bons pour marquage » pendant la permanence de l'association. 5 personnes sont venues nous voir pour en bénéficier. Les 3 séances de vélo ont concerné 22 salariés.

Par ailleurs, 26 vélos appartenant au CG44 et qui servent pour les animations estivales ont été marqués sur le site du lac de Vioreau le 25 juin.

BOUYGUES TELECOM : Pour sa « journée vélo », le 19 juin dernier, l'entreprise Bouygues Telecom a comme l'an passé organisé des « bus cyclistes » pour que ses salariés viennent ensemble le matin... sur leur bicyclette ! Le principe était à la fois simple et très efficace : plusieurs points de rdv définis à l'avance pour rejoindre l'entreprise en groupes le matin, et pour chaque « ligne », des référents déjà habitués à venir à vélo, connaissant bien les itinéraires. 50 personnes ont choisi ces « bus », 15 autres sont venues par leur propre moyen (vélo dans la voiture, location de vélo NGE ou bicloo). 65 personnes ont donc choisi le vélo ce jour-là, sur les 630 salariés du site, soit plus de 10 % ! De notre côté nous sommes venus pour vérifier l'état de 26 vélos. Et les séances de vélo en ville ont à nouveau connu un grand succès : 4 sessions ont réuni 38 personnes.

LYCÉE RIEFFEL : Dans le cadre de son Agenda 21, ce lycée de La Gournerie à Saint Herblain nous a sollicité pour étudier l'accessibilité du site aux modes doux de déplacement et envisager les possibilités d'améliorer la situation actuelle. Deux rencontres sur le terrain ont eu lieu en juin dernier.

CETE DE L'OUEST/DRASS : Après le contrôle technique et le marquage l'an passé, les deux séances de vélo en ville de septembre ont concerné 11 personnes, sur un parcours qui reliait la MAN à la DDE, une des destinations professionnelles des salariés du CETE. Puis une séance en salle, avec diaporama, a permis de prolonger l'échange avec 6 des personnes présentes pour les sorties, et 4 autres.

LA BANQUE POSTALE : Installés dans un parking vélo qui se remplit un peu plus chaque année, nous avons vérifié, en cette belle journée de septembre, 35 vélos, et rencontré un certain nombre de salariés.

RÉGION PAYS DE LA LOIRE : Une séance de vélo en ville a réuni 8 personnes pour ce qui est la première action d'une série prévue. A noter : en amont, un groupe cycliste s'est constitué pour faire des propositions d'actions auprès de la direction. Plus d'informations dans notre prochaine Bicyc'lettre !

CHU : Son PDE prévoyait depuis 2004 des actions de marquage, contrôle technique et vélo-école : les 280 salariés cyclistes au quotidien attendent toujours du concret !!!

Souvenir de vacances : "Loire à vélo" et monde ferroviaire



Utiliser le vélo comme mode de déplacement pendant les vacances ? Un projet sympa ! Pourquoi pas une randonnée camping en suivant l'itinéraire « Loire à Vélo ». Des amis venus d'Alsace, nous attendaient à Chinon pour faire ensemble le trajet jusqu'à Nantes. Il s'agissait donc de prendre le train pour les rejoindre. J'habite Rezé, j'étais accompagnée de deux adolescents, nous avons chacun un vélo chargé avec tente, sac de couchage et effets personnels pour une semaine. Le guide («La Loire à vélo» édité



par Chamina) spécifie et je cite : « gare de Chinon 8 trains par jour en moyenne avec vélos sur la ligne Tours, Azay, Chinon ». Première surprise au moment de prendre le billet de train : on pouvait voyager avec nos vélos jusqu'à Tours seulement. Le trajet Tours-Chinon s'effectuerait en bus, nos vélos seraient mis dans les soutes, ils devaient être démontés afin d'être mis dans un «sac», lequel pouvait être acheté dans un célèbre magasin de sport pour environ 50€. Réflexion faite, ça nous coûterait 150€ et après, que faire des 3 sacs qui ont servi à emballer les vélos ? nous étions déjà bien chargés ! Je ne parle pas du problème du remontage des vélos. Finalement, nous avons choisi de prendre un billet au départ de Rezé avec changement à Nantes

et arrêt à la gare de Saumur où des amis pouvaient venir nous chercher en voiture pour nous acheminer jusqu'à Chinon. Au départ de la gare de Rezé, le train régional comporte un wagon spécial pour les vélos, beaucoup de places, une grande porte sauf que la hauteur entre le quai et la porte du wagon dépassait 90 cm, il fallait porter nos vélos chargés à bout de bras, heureusement que nous étions 3, seul cela aurait été impossible. Le même problème c'est posé à l'arrivée à Nantes. Nous avons évidemment fait retarder le train dont le temps d'arrêt prévu à Rezé est de 2 minutes, nous avons 5 minutes à Nantes pour attraper la correspondance... La gare de Nantes : Peu de temps pour le changement ! Vite, vite, on arrive quai 11, on repart quai 1, on envoie l'un d'entre nous en éclaireur, les 2 autres se débrouillant avec le chargement. Le train Nantes /Saumur type Corail est bondé. Il comporte des compartiments pour les vélos ? Oui, nous dit l'agent de la SNCF, à vous de chercher ! Nous identifions le premier compartiment : il est déjà totalement saturé de vélos, plus de places ! Vite, vite, y en a-t-il un autre ? Une jeune femme, nous assure que oui, mais à l'autre bout du train. Vite, vite ! nous arrivons devant le wagon. Ouf, pas de vélos dans le compartiment, par contre plusieurs poussettes et des sacs de voyage ! bon , on s'arrange avec les autres voyageurs. On monte notre premier vélo : la largeur de la porte du wagon est inférieure à la largeur du guidon ! Ça coince ! L'autre porte encore plus étroite, se referme automatiquement, ça coince encore ! Les couloirs sont bondés, ça râle ! Au troisième vélo... tout le monde est excédé. Le train part enfin. Il nous est venu à l'idée de rejoindre notre place réservée voiture 9, nous étions à la voiture 13 ! Nous avons abandonné cette idée et heureusement car le compartiment vélos a été investi par de jeunes enfants turbulents qui ont chahuté et se

sont couchés sur nos vélos ! Il a fallu que l'on intervienne. Arrivée à la gare de Saumur. 2 minutes d'arrêt, on se dépêche, on descend nos 3 vélos, à nouveau : ça coince ! Ça râle ! Arrivée sur le quai, il y a un passage souterrain pour rejoindre la gare, mais pas de rampe d'accès, on doit descendre les escaliers avec les vélos chargés... et aussi les remonter de l'autre côté. Pour le reste de l'aventure, on peut dire qu'il n'y a eu aucun problème : Le rythme est idéal pour découvrir la grande richesse de cette région. Le réseau de piste cyclable est bien balisé et suffisamment sécurisé. Les campings pas très chers et accueillants pour la plupart. Tous les protagonistes de ce périple ont beaucoup apprécié l'expérience de ce type de vacances

Elisabeth

Le point sur Bicloo (Ouest France 20-21 sept)

La ville de Nantes annonce que le Bicloo est un succès : 4000 abonnés, 2500 utilisateurs quotidiens. Aussi a-t-elle décidé de son extension en 2009. Rajouter des vélos ? Apparemment non, cette extension sera obtenue «en redéployant un certain nombre de stations très proches les unes des autres» dit le maire. Aucune indication sur l'emplacement futur de ces stations déplacées. Serons-nous consultés cette fois ? Quant à l'extension de la plage horaire que nous avons réclamée, pas la moindre mention.

Conseil de développement de Nantes Métropole et PAV Ce Conseil, institué en 2001 est une instance consultative du Conseil d'agglomération qui exerce « une mission d'expression de la société civile ». Il est composé d'orga-

nismes professionnels, d'institutions et d'associations, de personnalités qualifiées. Il est saisi sur les grands projets de la communauté urbaine. À l'occasion de son renouvellement, cet automne, le Conseil a décidé d'élargir sa composition. PAV a adressé sa candidature. Nous attendons l'invitation à la mise en place du nouveau Conseil le 24 septembre.

Courbet - Tortière

On en rêvait, ils l'ont fait ! le boulevard Courbet est enfin débarrassé de ces redoutables pavés saillants qui faisaient que les automobilistes, redoutant certainement d'abîmer leurs pneus, ne déboîtaient pas pour doubler les vélos. C'est tant mieux. Ce qui est encore mieux est la piste cyclable et chemin piétonnier qui passe sous le pont de la Tortière et traverse la fac des sciences. Un bémol, sous le pont de la Tortière justement il y a angle mort qui rend à mon avis cet endroit dangereux. On ne voit pas ceux qui viennent en face et à cet endroit le risque d'incident entre vélos mais surtout entre vélos et piétons (en particulier familles avec enfants) me semble important. Il faudrait le signaler par un panneau, ou bien un marquage au sol (deux voies) ou encore installer un miroir... bref trouver quelque chose pour prévenir les passants et cyclistes.

Thierry

Balades en ville

Rappel tous les 3^{ème} mercredis de chaque mois : une balade est organisée par le collectif des associations nantaises pour la promotion du vélo en ville : Place au Vélo, CycloCab, Vélocampus et Dyna6mots, Le rendez vous est donné à 18h30 et le départ est fixé à 19h00 Place Royale à Nantes. Le circuit fait environ 10 à 15 km pour 1h30 de visite de la ville et son agglomération.

Pour cet automne, consultez sur le site les sorties du dimanche...

- **Samedi 27 septembre**
...🚲 Bourse aux Vélos 9h30/16h - Place du Pont Morand
- **Mercredi 1^{er} octobre**
...🚲 Atelier contrôle technique et marquage 9h30/13h à La Montagne, Pl. St.Guérin
- **Samedi 4 octobre**
...🚲 Brico vélo 14h/18h rue d'Auvours
- **Samedi 11 octobre**
...🚲 Atelier contrôle technique et marquage 14h/18h aux Sorinières, Complexe J. Léauté
- **Mercredi 15 octobre**
...🚲 Atelier contrôle technique et marquage 14h/18h au Pellerin, Pl des Halles
...🚲 Réunion des adhérents à 20 h 30
Maison des syndicats, Bd prairie aux Ducs
- **Samedi 18 octobre**
...🚲 Brico vélo délocalisé avec ATD Quart Monde stade de la Géraudière, rue Santos Dumont
- **Mardi 21 et mercredi 22 octobre**
...🚲 Cyclistes brillez ! avec ATAO 10h/18h - Pont Morand
- **Samedi 15 novembre**
...🚲 Brico vélo 14h/18h rue d'Auvours
- **Samedi 22 novembre**
...🚲 Atelier contrôle technique et marquage 14h/18h à Orvault, Serre Ondine
- **Samedi 31 janvier 2009**
...🚲 Assemblée générale annuelle

LES
SORTIES
DE PAV

Bicyc'lettre

Journal de l'association nantaise "Place au vélo" > oct 2008 > n°71

SUR VOTRE AGENDA!



Rédaction

Loïc Boche
Michel Brugnon
Daniel Daoulas
Pierre Descamps
Dominique Dupont
Olivier Flamand
Xavier de la Garanderie
Raphaëlle Gouedard
Marc Peroy
Christophe Raverdy
Bernard Renou
Roselyne Vincent

retrouvez-nous

au local pour le rendez-vous hebdomadaire
tous les jeudis de 17h à 20h
8, rue d'Auvours - 44000 Nantes
tél > 02 40 200 400
portable > 06 27 200 655

et aussi sur internet

mail > nantes@fubicy.org
site > http://nantes.fubicy.org

Pour s'inscrire à la liste de diffusion envoyez un mail vide à : sympa@lists.fubicy.org avec le sujet : subscribe nantes-velo@lists.fubicy.org

* Vélocité est la revue bimestrielle de notre fédération, la FUBicy

Bulletin d'adhésion + abonnement à la Bicyc'lettre > individuelle 10 € - réduite 5 € - famille 15 € - association 32 € - école/collège 10 €
L'adhésion donne droit au marquage à tarif réduit (3 € au lieu de 6 €) - Adhésion + abonnement à Vélocité* 24 €

nom _____ prénom _____
adresse _____
tél _____ e-mail _____

à envoyer à l'ordre de Place au Vélo - 8, rue d'Auvours - 44000 Nantes - tél > 02 40 200 400
date _____ signature _____